



ECOLE GERSON

Fiche descriptive

Classes maternelles

Classes primaires

👉 STRUCTURE

- 🕒 6 classes maternelles, 14 classes en primaire, (total : 20 classes)
- 🕒 567 enfants, garçons et filles.
- 🕒 24 enseignantes, un surveillant général, surveillants, aides maternelles,
- 🕒 Professeurs d'Art Dramatique, d'Anglais et d'Education Physique,

👉 ANGLAIS

De la GS au CM2 : cours dispensés sur le temps scolaire.

👉 BIBLIOTHEQUE : BCD

L'école primaire met à la disposition des enfants et des enseignants, une Bibliothèque Centre Documentaire.

👉 CATECHESE

Eveil religieux dans le respect du caractère propre de l'établissement et de sa spécificité, à savoir un établissement catholique privé sous contrat, défini, dans le contenu des documents joints au dossier

Une heure par semaine incluse dans l'emploi du temps hebdomadaire.

👉 ACTIVITES DIVERSES

Nous vous proposons en dehors du temps scolaire des activités extra-scolaires :

- 🕒 *Anglais, chorale, journalisme, échecs, (CE2, CM1 et CM2), éveil musical (MS et GS),*
- 🕒 *Football, escrime, judo, danse ...* (pendant la récréation du déjeuner ou après la classe du CP au CM2).

Les inscriptions se font en début d'année scolaire (compter annuellement de 160 € à 250 € pour une heure et selon l'activité).

👉 DEMI-PENSION

Abonnement : 1, 2, 3 repas (à jours fixes définis en début d'année) ou 4 repas hebdomadaires. La facturation se fait à l'année. Pour les repas occasionnels, il suffit d'acheter à l'avance, à la COMPTABILITE un carnet de tickets. Les changements de régime ne sont possibles que sur un justificatif écrit et envoyé à la direction.

👉 ETUDES SURVEILLEES DU SOIR ET GARDERIE

De 16 H 30 à 17 H 45, sauf le Mercredi et le Vendredi. L'inscription se fait en début d'année scolaire et sera réglée avec la scolarité.

👉 HORAIRES 2009/2010 :

⇒ LUNDI, MARDI et JEUDI	8H30 - 11H 45	et	13H30 - 16H30
⇒ MERCREDI	9H45 - 12 H		
⇒ VENDREDI	8H30 - 11H45	et	13H30 - 15H45

👉 « HEURE DE REUSSITE »

Les élèves doivent travailler 24 heures par semaine au lieu de 26 heures, le décompte étant désormais annuel. L'heure spécifique du caractère propre est naturellement conservée dans l'enseignement catholique.

De plus, un temps spécifique est consacré aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage.

En raison des nouveaux rythmes scolaires, les élèves travailleront le mercredi de 9 H 45 à 12 H.

A Gerson les élèves, en difficulté, seront pris en petits groupes de 3 ou 4 enfants seulement par les enseignantes de l'école, **le MERCREDI MATIN de 8 H 30 à 9 H 30.** Nous appellerons ce temps « heure de réussite ». De plus dans chaque classe, 1 H sera consacrée à la réussite de tous afin de développer des intelligences multiples et des talents cachés. L'heure de réussite du mercredi ne débute qu'à partir de fin septembre.

👉 INFIRMERIE

Une infirmière diplômée est présente dans l'établissement durant les heures scolaires.